PORT DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

DECLARATION DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2026

Depuis 2008, le port de Saint-Jean-Cap-Ferrat s'est engagé dans la démarche port propre, montrant ainsi sa volonté de protéger son environnement.

En 2016, avec la reconstruction du port tous les aménagements ont pris en compte la préservation du milieu naturel.

En 2021, le passage en régie métropolitaine nous permet de nous impliquer davantage avec la certification Port Propre Actif en Biodiversité. Notre engagement, nous pousse à limiter notre impact sur le milieu marin et terrestre, grâce à l'utilisation de pratiques écologiques, et la sensibilisation des usagers du port.

L'ensemble du personnel est toujours très impliqué dans la démarche et sa diffusion auprès du public.

Les futurs aménagements du port auront un impact minimum sur l'environnement, voire favoriseront le développement de la biodiversité marine. En effet, l'installation de nurseries dans tous nos nouveaux ouvrages, et au sein du port, permettra une extension de la faune marine.

Fait à Nice, le 10 septembre 2026

Le Directeur des Activités Portuaires et Maritimes,

Arnaud BONNIN